



Répartition des contributions financières destinées au budget de l'APEM

(telle qu'approuvée par l'APEM le 14 mars 2010)

La répartition actuelle tient compte des discussions au sein du Groupe de travail sur le financement de l'Assemblée et la révision du Règlement de l'AP UpM et, en particulier, de la méthode de calcul proposée par la délégation grecque. La clé de répartition a été mise à jour afin de tenir compte du budget convenu lors de la plénière du 14 mars 2010. Par conséquent, la répartition des contributions financières entre les parlements nationaux de l'APEM est calculée sur la base de l'indicateur de développement humain (IDH) et du PIB, exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA), tels qu'utilisés par le PNUD et par la Banque mondiale. Le calcul utilise l'IDH que le PNUD a publié dans son rapport de 2009 sur l'indicateur de développement humain ainsi que le PIB que la Banque mondiale a publié en 2009¹. La base du calcul est la suivante: «IDH x PIB».

Les hypothèses suivantes ont été émises:

1. Contributions minimales de la part des parlements nationaux

Il est proposé de partager équitablement la moitié du budget entre les 42 parlements nationaux membres de l'APEM (l'autorité palestinienne n'apporterait pas de contribution), afin d'éviter des écarts trop importants entre les contributions individuelles. Par conséquent, chaque parlement national devrait apporter une contribution d'un montant minimal de:

$$608\,720/2/42 = 7\,247$$

2. Répartition des contributions – la proposition de répartition des contributions entre les composantes de l'APEM est présentée ci-dessous:

- a. Les partenaires du sud de la Méditerranée: contribueraient à la moitié du budget total divisé par 2,9 (compte tenu qu'ils représentent la moitié des membres de l'APEM et qu'il y a 2,9 fois moins de pays du sud de la Méditerranée qu'il n'y a de pays européens)

$$608\,720/2/2,9 = \mathbf{104\,952}$$

¹ Monaco ne publie pas de chiffres économiques tels que le produit intérieur brut, voilà pourquoi les chiffres utilisés dans le calcul sont simplement des chiffres bruts (p.ex. le PIB utilisé est celui communiqué par Monaco en 2007, l'IDH utilisé est l'IDH minimal calculé par le PNUD pour les pays développés).

Pour les deux parties de la composante européenne, à savoir les parlements nationaux et le Parlement européen, le reste du budget (608 720 – 104 952 = 503 768) serait réparti conformément au nombre de membres de chaque partie.

b. Les parlements nationaux européens:

$$503\,768 / 140 \times 91 = \mathbf{327\,450}$$

c. Le Parlement européen:

$$503\,768 / 140 \times 49 = \mathbf{176\,319}$$

Selon la proposition grecque, le pourcentage (%) de contribution de chaque parlement est le résultat du produit IDH*PIB de chaque pays divisé par le résultat du produit IDH*PIB de tous les pays du sud et du nord (le montant de la contribution de la Turquie est le quotient de 829,2910 par 16 352,2029 et le montant de la contribution de l'Allemagne est le quotient de 2 770,1833 par 16 352,2029).

En résumé:

- Le budget total s'élève à 608 720 EUR
- Le montant total de la contribution du Parlement européen s'élèvera à 176 319 EUR. Par conséquent, la contribution totale des parlements du sud et du nord s'élèvera à 432 401 EUR (= 608 720 - 176 319).
- L'autorité palestinienne ne devra pas apporter de contribution, par conséquent, les 42 parlements nationaux restants couvriront la part de l'autorité palestinienne.
- La contribution minimale de chaque parlement national s'élèvera à 7 247 EUR, ce qui correspond à la moitié du budget de l'APEM, à savoir 304 374 EUR (304 374 / 42 = 7 247).

La répartition finale est effectuée en appliquant le pourcentage de contribution de chaque parlement au montant de 128 055 EUR (304 374 – 176 319).

La contribution finale de chaque parlement est effectuée en ajoutant le montant minimal de 7 247 EUR à son pourcentage correspondant du montant de 304 374 EUR.

Pour voir les contributions de chaque parlement membre de l'APEM, veuillez consulter le tableau ci-dessous:

Proposition de contributions basées sur l'IDH (PNUD, 2009) et le PIB (Banque mondiale, 2009) et sur la méthode de calcul proposée par la délégation grecque

PAYS	IDH (2007)	PIB 2008(en PPA, milliards exprimés en \$ internationaux courants)	IDH x PIB	CONTRIBUTION (en %)	<u>CONTRIBUTION TOTALE (EN €)</u>
TURQUIE	0,806	1 028,90	829,2910	5,071%	13 741
ÉGYPTE	0,703	441,58	310,4336	1,898%	9 678
ALGÉRIE	0,754	276,02	208,1161	1,273%	8 877
ISRAËL	0,935	201,32	188,2370	1,151%	8 721
MAROC	0,654	137,05	89,6294	0,548%	7 949
SYRIE	0,742	94,24	69,9283	0,428%	7 795
TUNISIE	0,769	82,57	63,4979	0,388%	7 744
LIBAN	0,803	47,89	38,4565	0,235%	7 548
JORDANIE	0,770	31,2	24,024	0,147%	7 435
MAURITANIE	0,520	6,02	3,1283	0,019%	7 271
AUT.PALEST.	0,737	...	0	0,000%	0
SOUS-TOTAL DE LA COMPOSANTE PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS			1 824,7420	11,16%	86 760
ALLEMAGNE	0,947	2 925,22	2 770,1833	16,941%	28 940
FRANCE	0,961	2 112,43	2 030,0414	12,414%	23 144
ROYAUME UNI	0,947	2 176,26	2 060,9211	12,603%	23 386
ITALIE	0,951	1 840,90	1 750,6978	10,706%	20 957
ESPAGNE	0,955	1 456,10	1 390,5784	8,504%	18 138
PAYS-BAS	0,964	671,69	647,5121	3,960%	12 318
POLOGNE	0,880	671,93	591,2958	3,616%	11 877
GRÈCE	0,942	329,96	310,8251	1,901%	9 681
BELGIQUE	0,953	369,21	351,8600	2,152%	10 002
SUÈDE	0,963	344,71	331,9577	2,030%	9 847

AUTRICHE	0,955	318,35	304,0243	1,859%	9 628
RÉP. TCHÈQUE	0,903	257,70	232,6995	1,423%	9 069
PORTUGAL	0,909	245,15	222,8414	1,363%	8 992
ROUMANIE	0,837	302,57	253,2477	1,549%	9 230
DANEMARK	0,955	201,25	192,1928	1,175%	8 752
IRLANDE	0,965	197,11	190,2121	1,163%	8 737
FINLANDE	0,959	188,22	180,5020	1,104%	8 661
HONGRIE	0,879	194,02	170,5462	1,043%	8 538
SLOVAQUIE	0,880	119,37	105,0447	0,642%	8 070
BULGARIE	0,840	94,48	79,3598	0,485%	7 868
CROATIE	0,871	84,62	73,7049	0,451%	7 824
LITHUANIE	0,870	63,22	54,9988	0,336%	7 678
SLOVÉNIE	0,929	56,30	52,2999	0,320%	7 657
LUXEMBOURG	0,960	38,34	36,8035	0,225%	7 535
LETTONIE	0,866	38,75	33,5575	0,205%	7 510
ESTONIE	0,883	27,70	24,4600	0,150%	7 439
BOS. et HER.	0,812	31,66	25,7047	0,157%	7 448
CHYPRE	0,914	21,19	19,3640	0,118%	7 399
ALBANIE	0,818	24,25	19,8373	0,121%	7 402
MALTE	0,902	9,44	8,5185	0,052%	7 314
MONTENEGRO	0,834	8,68	7,2408	0,044%	7 304
MONACO*	0,900	4,92	4,428	0,027%	7 282
SOUS-TOTAL DE LA COMPOSANTE EUROPÉENNE			14 527,4610	88,8%	345 669
TOTAL DE TOUS LES PARLEMENTS NATIONAUX			16 352,2029	100,000%	432 429
PARLEMENT EUROPÉEN					176 319